

Motion sur l'euro

Des centimes d'euros plutôt que des cents

Le 6 décembre 2001, lors de leur réunion annuelle, les organismes linguistiques susmentionnés ont soutenu à l'unanimité les propositions émanant de la Communauté française de Belgique et de la France relatives à l'usage oral ou écrit de *centime* pour désigner en français la centième partie de l'euro (le terme *cent* prononcé à la française est source de confusion avec le nombre 100; prononcé à l'anglaise - en violation des habitudes phonétiques de notre langue - ou écrit *cents* au pluriel, il devient source de confusion avec la centième partie du dollar¹).

Neuchâtel, décembre 2001

¹ Citation du journal *Le Soir* : "Au début de janvier 2002, l'euro valait 90 cents."